ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Équipement des professionnels de santé en balances médicales adaptées

Question écrite n° 17024

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les obstacles rencontrés dans le suivi des patients en situation d'obésité sévère, faute d'équipements adaptés. En effet, trop nombreux sont les cabinets de médecins, pharmacies et laboratoires biologiques ne disposant pas de balance professionnelle permettant de peser des personnes dont le poids dépasse 180 ou 200kg. Il ne s'agit pas d'un simple instrument de mesure ponctuel mais bien d'un outil permettant l'accompagnement sur le long terme des personnes concernées. Avec 17 % de la population française concernée par l'obésité, un chiffre en constante augmentation en particulier chez les jeunes, cette carence engendre des inégalités d'accès aux soins. Les personnes en situation d'obésité sévère se retrouvent ainsi dans l'impossibilité d'être pesées lors de leurs consultations, ce qui compromet la qualité de leur prise en charge. Depuis le 15 juin 2026, le remboursement des médicaments GLP-1 pour les cas d'obésité sévère représente une avancée significative. Cependant, pour garantir un suivi efficace et un contrôle régulier des effets de ces traitements, il est indispensable de disposer d'équipements adaptés. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de mettre en œuvre pour généraliser l'équipement des professionnels de santé en balances médicales grande capacité.

Données clés

Auteur : M. Patrick Hetzel
Circonscription : Bas-Rhin (7e circonscription) - Droite Républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 17024
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées
Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 juillet 2026, page 6564